



municipalité de saint-antoine-sur-richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 • Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@saint-antoine-sur-richelieu.ca

RAPPORT DU MAIRE 2009

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal de la province de Québec*, je vous entretiens dans le présent rapport, des points suivants concernant la situation financière de la Municipalité:

1. Rapport du vérificateur au 31 décembre 2008
2. Indication préliminaire de la situation financière de l'exercice courant
3. Liste des contrats conclus par la Municipalité depuis le dernier rapport
4. Réalisations de l'année 2009
5. Orientations générales du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations

1. Rapport du vérificateur au 31 décembre 2008

Le rapport du vérificateur pour l'exercice 2008 indique un surplus accumulé au montant de 743 549 \$ suite à un excédent net au montant de 81 361 \$:

| | |
|--|----------------|
| Revenus et affectation de surplus | 2 014 954 \$ |
| Dépenses de fonctionnement | (1 748 834) \$ |
| Remboursement de la dette à long terme et affectation de réserve | (137 513) \$ |
| Dépenses d'investissement | (209 968) \$ |

2. Indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2009

Au 31 octobre 2009, les livres indiquent un solde disponible avant affectations et régularisations de fin d'exercice au montant de 360 991 \$ comme suit:

| | |
|---|----------------|
| Revenus et affectation de surplus | 1 962 892 \$ |
| Dépenses de fonctionnement | (1 405 418) \$ |
| Remboursement de la dette à long terme | (147 088) \$ |
| Dépenses d'investissement et affectation de réserve | (49 395) \$ |

3. Liste des contrats conclus par la Municipalité depuis le dernier Rapport du Maire

Je vous fais connaître ici, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000\$, qui ont été conclus avec un même cocontractant et qui ferait en sorte que l'ensemble de ces contrats comporterait une dépense totale qui dépasserait 25 000\$, au 31 octobre 2009, contrats conclus par la Municipalité depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le rapport de notre situation financière a été déposé (taxes applicables en sus):

| Résolution n° | Contractant | Objet | Montant |
|---------------|---|---|--------------|
| 2009-04-051 | Hubert Chamberland, architecte, urbaniste | Pavillon loisir plans/devis | 29 500 \$ |
| 2009-06-104 | Pavage Citadin div. de Construction J.F. Bélanger inc. | Pavage mécanisé chemin Mgr-Gravel | 53 650 \$ |
| | | Pavage mécanisé rang de l'Acadie | 21 871 \$ |
| 2009-09-219 | Camille Fontaine & Fils inc. (contrat 5 ans: collecte, transport, élimination) Coût pour l'année 2010 | Déchets solides | 94 025,08 \$ |
| | | Résidus verts | 2 589,30 \$ |
| | | Matériaux secs | 3 066,76 \$ |
| | * traitement sur appel | * Électroménagers, halocarbone | 1 615,00 \$ |
| | ** 1 levé hebdomadaire | **Fourniture et levés conteneur pour Centre communautaire | 728,00 \$ |

4. Réalisations de l'année 2009

- Caractérisation des fosses septiques subventionnées à 80%
- Remplacement de l'aqueduc sur la rue Stéphane
- Projet *Pompier junior* autorisé par la Municipalité et initié par le service de protection incendie

- Réalisation du mandat par le consultant en relations de travail et ressources humaines pour un diagnostic d'organisation du travail
- Rapiéçage mécanisé du chemin Mgr-Gravel et du rang de l'Acadie
- Subventions à la Maison de la Culture dans le cadre du Pacte rural (MRC de La Vallée-du-Richelieu) et du Fonds de développement régional (FDR – CRÉ Montérégie Est)
- Nettoyage de la branche 5 du cours d'eau des Chênes
- Révision complète de la réglementation d'urbanisme, laquelle sera adoptée en décembre 2009
- Accessibilité pour nos citoyens à l'Éco-centre de Lajemmerais

5. Orientations générales du budget 2010

- Poursuivre le projet de remplacement du Pavillon des loisirs au printemps étant donné que la soumission la plus basse des trois entrepreneurs diffère de 139 000 \$ par rapport à l'estimation budgétaire transmise par la Municipalité. Une demande de révision à la hausse de la subvention a donc été soumise et est toujours à l'étude par les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec.
- Suite aux résultats du rapport sur la fonctionnalité des fosses septiques, lequel sera remis à la fin de décembre 2009 par la firme d'ingénierie BPR, la Municipalité verra à poursuivre le travail afin que soit respecté le règlement provincial Q2-, r.8. Les démarches auprès des ministères se poursuivront également afin d'obtenir une aide financière pour la remise aux normes des installations déficientes. Un contrat doit être octroyé par la Municipalité pour la vidange des fosses aux deux ans.
- Finaliser l'achat du presbytère au montant de 120 000 \$ payable sur deux ans, entre la Fabrique et la Municipalité. Une problématique au niveau des titres de propriété retarde la transaction.
- Poursuivre dans le dossier de la priorité identifiée au plan pour le remplacement du tronçon de réseau localisé entre le 1232 chemin du Rivage et les limites de Saint-Roch-sur-Richelieu, sur une longueur de 5 220 mètres. Le coût estimé du remplacement est de 2 403 000 \$ et ces travaux peuvent être admissibles à une subvention du programme Préco évaluée à 1 820 000 \$. La participation de l'AIBR au financement du projet serait de 193 000 \$, laissant un solde à financer par la Municipalité de 390 000\$. 2% du budget annuel municipal et réservé aux fins de remplacement des conduites du réseau pourrait être affecté au remboursement de cet emprunt.
- Un projet de "Politique de la famille" est sur la table de travail. Pour ce faire et entre autre, un comité sera formé afin d'établir les besoins de notre communauté par rapport à ses acquis.
- Le remplacement du garage municipal est au programme. Depuis la fermeture de l'ancien module des loisirs, ce dernier a vu son contenu se loger à des endroits différents. La nécessité d'un nouveau garage est sans équivoque.
- Le schéma de couverture de risque du Ministre de la Sécurité publique, lequel est en matière de sécurité incendie, oblige les municipalités à se conformer entre autres, au niveau des équipements utilisés. Notre camion citerne date de 1980 et doit être remplacé. Des négociations auront lieu avec les municipalités voisines pour le partage des coûts ou pour une entente de couverture.

Programme triennal d'immobilisations

Le dépôt du programme triennal d'immobilisations est prévu lors de la présentation et l'approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010.

Présentation et approbation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010

La date prévue pour la séance extraordinaire de présentation et d'adoption des prévisions budgétaires 2010 et des sujets s'y rattachant, tels le règlement de taxation et tarification 2010 et le programme triennal d'immobilisations est le mardi 15 décembre 2009 à compter de 20h00. Un avis public à cet effet vous sera transmis par courrier.

Donné en séance ordinaire du 10 novembre 2009

Le Maire,

Martin Lévesque

